

A I A B

Association Intercommunale Asse et Boiron
CoDir



Préavis no 01/2021

Exercice 2020 Rapport de Gestion et Comptes

Responsables : Franz Kneubühler – Anthony Hinder

V - 10.02.2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers.

Introduction

Conformément aux dispositions légales, en particulier les articles :

- 93 a) à g) de la loi du 28 février 1956 sur les Communes, les Associations de Communes, mise à jour le 1^{er} juillet 2005,
- 34 et suivant du Règlement sur la comptabilité des Communes, des Associations de Communes du 14 décembre 1979, mis à jour le 1^{er} avril 2004,
- 83 du Règlement du Conseil Intercommunal du 17 septembre 2008.

Nous vous présentons ci-après le rapport de gestion du Comité de Direction et les comptes de l'exercice 2020 que nous soumettons à votre approbation.

Suivi des observations et remarques des années précédentes

Par la Commission de Gestion :

Le rapport de la Commission de Gestion concernant l'exercice 2019 ne comportait aucune remarque ou modification que le CoDir aurait dû reporter ou exécuter pour l'exercice 2020.

Par le réviseur externe :

Il n'y a pas de remarque en suspens.

Par la Préfecture et le service des communes et des relations institutionnelles (SeCRI) :
aucune remarque sur les comptes 2019.

Le présent rapport relate les faits marquants et la marche de notre Association Intercommunale durant l'année 2020.

Administration Générale

Conseil intercommunal

Le Conseil Intercommunal a tenu 3 séances, sous les Présidences de Pierre Schaller et de François Mathey, il s'est prononcé sur 3 préavis.

Comité de Direction

Le Comité de Direction a tenu 6 séances et le bureau de CoDir 20 séances durant l'année 2020.

Finances

Conformément à l'art. 35b du Règlement sur la comptabilité des Communes, le CoDir a mandaté un réviseur externe pour vérifier la comptabilité, les comptes de fonctionnement et le bilan. Le rapport du vérificateur a été remis à la Commission de Gestion du Conseil Intercommunal. Il est annexé au présent préavis.

Comptes :

Les totaux égaux se montent à CHF 4'516'133.33 contre CHF 4'624'140.00 budgétisés.

Bilan :

L'actif de l'Association intercommunale est de CHF 33'929'486.69 (2019 - CHF 35'627'512.88).

Mouvement des investissements :

Solde au 01.01.2020	34'377'703.55
Investissements 2020	77'140.00
Participation de tiers	0.00
Amortissements obligatoires	1'680'636.85
Amortissements supplémentaires	34'506.70
Solde au 31.12.2020	32'739'700.00
Diminution des investissements	-1'638'003.55

Investissements :

Aucun investissement à échéance en 2020

Amortissements :

Un amortissement obligatoire du patrimoine administratif de CHF 1'680'636.85 a été réalisé.

Emprunts :

Le montant des emprunts par avances à termes fixes est de CHF 32'932'000.-, avec un taux d'intérêt médian de 0.68%.

Intérêts bancaires :

La charge des intérêts bancaires des ATF se monte à CHF 246'753.68 (2019 CHF 247'523.64).

Répartitions des charges (en CHF) :

	<u>Comptes 2020</u>	<i>Budget</i>	<u>Comptes 2019</u>
Locations AEE :	2'543'336.31	2'603'027.00	2'502'482.16
Piscine et Parking :	860'955.48	537'156.00	714'165.56
Administration et Finances :	50'564.22	83'112.00	86'608.49
Subventions pour les Sociétés civiles	63'547.48	80'390.00	73'098.36

Personnel de l'Association

Sur le site du collège secondaire de Borex-Crassier, six employés pour un équivalent temps plein de 5.5. Un employé en contrat déterminé pour le soutien de notre personnel – COVID-19

Sur le site de la piscine à Chésereux, cinq employés pour un équivalent temps plein de 4.4. Ils sont soutenus par des surveillants de piscine, travaillant sur appel et payés à l'heure, et cette année particulière nous avons également du personnel pour la logistique de surveillance COVID-19.

Bâtiments

Terrain et parking

L'entretien courant a été fait dans les règles fixées pour ce type de structure.

Bâtiment A-B-C

L'entretien courant a été fait dans les règles fixées pour ce type de bâtiment.

L'automatisation des stores a été repoussée en 2021. La révision de la citerne à mazout a été réalisée.

Halles de gym

L'entretien courant a été fait dans les règles fixées pour ce type de bâtiment.

Restaurant scolaire

Les derniers contrats d'entretien ont été signés en 2020.

Pavillon

RAS.

Piscine

L'entretien courant a été fait dans les règles fixées pour ce type de bâtiment.

Bâtiment Swisscom

Le bâtiment est totalement intégré dans l'enveloppe du restaurant scolaire.

Parking piscine

RAS.

Place de sports

Réfection minime du tartan.

Remarques sur les rubriques

Les explications des rubriques qui « interpellent » sont commentées dans les comptes en annexe.

Conclusion

Vu ce qui précède, le Comité de Direction de l'Association Intercommunale Asse et Boiron vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal Asse et Boiron

- Dans sa séance du 30 mars 2021;
- Vu le préavis du CoDir N° 01/2021 « Rapport de Gestion et Comptes 2020 » et ses annexes ;
- Ouï le rapport de la Commission de Gestion ;
- Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Décide

1. D'approuver les Comptes de l'exercice 2020 tels que présentés ;
2. D'approuver le Rapport de gestion et comptes 2020 ;
3. De donner décharge au Comité de Direction et au Boursier de l'Association Intercommunale Asse et Boiron de leur gestion pour l'exercice 2020.

Ainsi adopté par le Comité de Direction dans sa séance du 16 février 2021 pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal Asse et Boiron.

Au Nom du
Comité de Direction

Le Président
S. Melly

La Secrétaire
M. Bardel



Association Intercommunale Asse et Boiron

Annexes : comptes et bilan 2020 – rapport fiduciaire – plan des dépenses d'investissement